

# *Le rêve d'Antoine*



*de Lisa Charnay*

« Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

# Le rêve d'Antoine

**Création le 14 juin 2026 au Back Step Théâtre de Vichy (03)**

**Synopsis :** Au 4ème étage d'une clinique spécialisée dans les suites de soins pour jeunes malades, on y croise des gosses aux maladies toutes singulières. Souffrances, tensions, rires, larmes, euphories, colères, jalousies, toutes les émotions s'y croisent. Ils n'ont pas choisi d'être ce qu'ils sont, mais ils sont là, forcés de partager des heures ensemble, pour le meilleur et pour le pire.

## Distribution :

Manon l'infirmière

Axel Beaumont le médecin psychologue

Juliette Sterne

Ophélie Meunier

Romain Ferrand

Arsène Colin

Oscar Dorval

Charles Ravet

Paolo Guerreiro

## « Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

### RAPPEL

**Ce texte n'est pas libre de droits. Vous pouvez le télécharger pour le lire et pour travailler. Si vous exploitez ce texte dans le cadre d'un spectacle vous devez obligatoirement faire le nécessaire pour obtenir l'autorisation de jouer soit de l'auteur directement, soit de l'organisme qui gère ses droits, la SACD.**

**La SACD peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par la troupe. Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori.**

**Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs**

**TOUTE UTILISATION D'UNE ŒUVRE DOIT ÊTRE SOUMISE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DE L'AUTEUR  
ET OUVRE DROIT À RÉMUNÉRATION EN FRANCE**

### LE REGIME GENERAL

#### →Qu'est-ce que l'autorisation ?

- L'exploitation d'une œuvre est intimement liée à la notion de droit moral. Par celui-ci, l'auteur décide seul d'autoriser ou non la divulgation et l'exploitation de son travail par autrui, et a droit au respect de son nom et de son œuvre. Ceci sans aucune limite dans le temps car si l'œuvre appartient au domaine public ou si son créateur est mort, les ayants droit exercent de ce fait un droit moral.

#### →Comment obtenir l'autorisation de représentation ?

- Concrètement, un théâtre ou une compagnie qui souhaite utiliser l'œuvre d'un auteur membre de la SACD doit obligatoirement en faire la demande à la SACD qui transmet.
- Avec l'accord de l'auteur, la SACD fixe par contrat les termes de son autorisation par l'exploitant : elle doit être limitée dans sa durée et dans son étendue géographique et doit fixer les conditions selon lesquelles les droits d'auteurs vont être perçus.
- L'exploitant s'engage alors à fournir les lieux et dates des représentations, puis le montant des recettes du spectacle et à payer les droits d'auteurs.

#### →Quand faut-il solliciter l'autorisation de représentation ?

- L'autorisation de représentation doit être impérativement obtenue par l'entreprise de spectacles auprès des ayant droit de l'œuvre avant le montage de la production concernée ou le montage de la tournée du spectacle.
- Cette sollicitation des ayants droit sera effectuée par l'intermédiaire de la SACD, au moins six mois avant la première représentation.
- La demande sera adressée à la Direction compétente de la SACD. Elle précisera l'étendue territoriale et la durée de l'autorisation souhaitée. Y seront annexées le CV du metteur en scène et des comédiens, ainsi que le parcours artistique de l'entreprise de spectacle.
- L'entrepreneur de spectacle devra respecter le titre générique de l'œuvre.

#### →Comment se présente l'autorisation de représentation ?

Il s'agit soit d'une simple lettre, soit d'une lettre-contrat ou d'un contrat particulier signé entre l'auteur et l'entrepreneur de spectacle.

Elle doit préciser :

- le lieu ;
- le nombre de représentations ;
- la durée ;
- le mode d'exploitation ;
- l'exclusivité ou non de la cession des droits ;
- la rémunération en fonction des droits cédés.

#### Pour une troupe amateur ?

- Des démarches identiques, une tarification spécifique

Les troupes "amateurs" sont des compagnies ou des groupements qui présentent au public des ouvrages du répertoire de la SACD et dont les intervenants à l'élaboration du spectacle (comédiens, techniciens, metteurs en scène...) ne reçoivent aucune rémunération. Une troupe amateur effectue les mêmes démarches qu'une compagnie professionnelle pour la demande d'autorisation de représentation et pour l'acquittement des droits d'auteur, que les représentations soient payantes ou gratuites. Une tarification spécifique est proposée. Depuis 1989, plusieurs fédérations de théâtre amateur bénéficient d'avantages protocolaires supplémentaires.

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

## « Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

### Scène 1

*Une salle de jeux (livres, jeux de société, poufs etc). Un dessin d'enfant est accroché au mur, figurant un petit garçon faisant des pâtés sur une plage. C'est Romain qui l'a réalisé.*

*Oscar est assis dans un coin, la tête dans les mains et ne bouge pas. Ophélie est assise à une table basse, en avant plan. Elle écrit à sa grand-mère. Et chaque fois qu'elle écrit, tout le monde se fige.*

**Ophélie**, *tout haut* : « Ma petite mamie adorée, j'espère que tu vas bien. Je t'écris cette lettre depuis la clinique des Eturnaux où je dois encore rester sous surveillance médicale plusieurs mois à cause de mon petit cœur malade. Mais rassure-toi, tout va bien pour moi. J'ai rencontré de nouveaux amis. Ils ont tous des maladies bizarres, mais en réalité toutes les maladies sont bizarres. Il y a Oscar, qui est bipolaire. Parfois il déprime, parfois il est surexcité. Il peut être drôle comme il peut être agressif, et ça perturbe tout le monde. Il y a Charles, qui a une tumeur au cerveau qui lui provoque de grosses migraines. Parfois il en perd la vue et le langage. Il y a Arsène, qui attend une greffe de rein. Il est dialysé deux fois par semaine. Il a la manie de voler des objets, mais quand on s'en aperçoit, il nous les rend. Il y a Romain, qui est en fauteuil roulant parce qu'il est paralysé des deux jambes à la suite d'un accident de voiture. Il a perdu ses parents dans l'accident mais son petit frère et lui ont survécu. Son petit frère a été placé chez une tante mais il lui envoie des dessins toutes les semaines. Il est beau, et très intelligent ! Il arrive à faire des calculs compliqués en une fraction de seconde, et il connaît plein de choses en histoire, en géographie, en littérature. Il voulait être policier ou soldat, mais avec son accident... Je crois que je suis tombée amoureuse de lui, mais c'est un secret que je dois bien cacher, parce qu'il y a Juliette qui est très amoureuse de lui. Juliette a la maladie de Crohn, ça la fait beaucoup souffrir. Elle ne peut pas manger ce qu'elle veut, ses repas sont surveillés mais elle cache toujours des boîtes de gâteaux dans ses placards pour quand elle craque. Heureusement nous avons Manon, notre infirmière, qui est très très gentille, et le docteur Beaumont qui est là pour nous aider à supporter tout ça moralement. »

**Manon l'infirmière** *arrive* : « Ophélie, le cardiologue est arrivé. Il veut te voir, il va passer dans ta chambre.»

**Ophélie** : « J'arrive ! »

*Ophélie ramasse sa lettre, son sac à dos et suit Manon.*

## « Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

### Scène 2

*Entre Romain, en chaise roulante. Il jette un œil à Oscar qui est prostré dans un coin. Entre alors Juliette en grande pompe.*

**Juliette** : « Ah, Romain ! »

**Romain** *lui fait* : « Chut » *en désignant Oscar.*

**Juliette**, *plus discrètement* : « Je suis passée devant ta chambre et je me suis dit que tu devais être dans la salle de jeux. »

**Romain** : « Très bonne déduction. »

**Juliette** *lui tend un livre* : « Tiens, c'est le dernier Franck Thilliez. Une belle énigme policière, comme tu les aimes. »

**Romain** : « Merci, mais tu sais bien que je ne serai jamais policier, ni soldat d'ailleurs. Tous mes rêves se sont envolés la nuit du 15 août 2024. »

**Juliette** : « Je sais. Mais dis-toi que si ça n'était pas arrivé, on ne se serait jamais rencontrés. »

**Romain** *peu convaincu* : « Ouais. C'est vrai qu'on forme une belle équipe de bras cassés.»

**Juliette** *timidement* : « Non mais je voulais dire toi et moi. »

**Romain** : « Ah oui. Mais il y a les autres aussi. »

**Juliette** : « Oh les autres ! »

**Romain** *bienveillant* : « Tu as des problèmes avec les autres ? »

**Juliette** : « Non, mais ils sont moins...je veux dire qu'ils n'ont pas... enfin j'ai pas envie de comparer... »

**Oscar** (*sans relever la tête*) : « Merci pour les autres. »

**Juliette** : « Mais c'est quand même pas de ma faute si vous m'intéressez moins ! »

## « Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

**Oscar** *se lève tout à coup* : « Romain, si t'as pas encore compris, c'est qu'il te manque une case ! »

**Romain** : « Compris quoi ? »

**Oscar** : « Que Juliette est dingue de toi, ouvre les yeux bonhomme ! »

**Juliette** : « Mêle-toi de tes affaires Oscar ! »

**Oscar** : « Je te rends service, là, Juliette Tu devrais me remercier ! Romain il est mou comme un polochon ! Il ne voit rien, il n'entend rien ! Il a le cul posé dans sa chaise et il attend. On ne sait pas ce qu'il attend, d'ailleurs ! Le bus ? Ou alors il attend que tu me regardes, **moi**, peut-être ! » *Il s'approche de Juliette, un peu trop, elle recule.*

**Juliette** : « Arrête Oscar ! »

**Oscar** *arrache le livre des mains de Romain* : «« Moi aussi j'aime les romans policiers ! » *Il regarde le titre* : « La chambre des morts, quel titre ! »

**Juliette** *lui reprend le livre des mains* : « Rends-moi ça, imbécile ! Je ne t'aime pas, ok ? »

**Oscar** : « Ah bon ? Je ne te plais pas ? Regarde-moi bien ! Je suis quand même plus beau que lui, non ? Et puis moi au moins je marche ! »

**Juliette** : « T'es pathétique, et méchant ! »

**Oscar** : « Et bah voilà ! Il fallait le dire tout de suite ! Tu cherches un mec pas beau et gentil, mais qui ne t'aime pas.

**Juliette** : « Tu me saoules ! » *Elle sort.*

**Oscar** *à Romain* : « Toi, t'as rien vu ! Elle te tourne autour depuis qu'elle est arrivée à l'étage et tu fais l'ignorant ! »

**Romain** : « Non, c'est pas ça mais... »

**Oscar** *le coupe* : « Mais quoi ? Arrête de la laisser croire alors ! C'est pas cool, ça ! »

**Charles** *entre, il est contrarié* : « Qu'est-ce qui se passe avec Juliette ? Je viens de la croiser, elle est en larmes. »

## « Le rêve d'Antoine » de Lisa Charnay

**Oscar** : « Tiens, le prince Charles ! Tu vas nous sauver la vie, mon pote ! »

**Charles** : « Comment ça ? »

**Oscar** : « Tu l'aimes bien, toi, la petite Juliette, hein ? » *Il lui pince la joue en lui disant ça.*

**Charles** *le repousse* : « Arrête, Oscar ! »

**Oscar** : « Décidément vous êtes tous des faux-culs ! » *Il sort.*

**Charles** : « Qu'est-ce qu'il a ? »

**Romain** : « Comme d'habitude, il s'emporte pour rien. »

**Charles** : « Et Juliette ? »

**Romain** : « Il l'a énervée. »

**Charles** : « Il est vraiment pénible avec ses sautes d'humeur ! »

**Romain** : « A mon avis il n'a pas pris ses médicaments ce matin. »

**Charles** : « Tu crois ? »

**Romain** : « Je sais qu'il fait ça souvent. Il se croit guéri et puis ses crises recommencent. »

**Dr Beaumont arrive** : « Romain, je peux te voir s'il te plaît ? » *Il lui tient la porte pour le laisser passer avec sa chaise.*

**Romain** : « J'arrive, docteur. » *Il sort.*

*A suivre...*

*Durée totale de la pièce environ 35 minutes.*

Pour vous procurer le texte dans son intégralité, vous devez vous adresser à la bibliothèque de la SACD, gestionnaire des droits d'auteur, et si vous désirez jouer cette pièce, vous devez également en faire la demande à la SACD soit par internet :

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)

soit par courrier postal, soit sur place :

SACD

Direction du Spectacle vivant

11 rue Ballu

75442 PARIS CEDEX 09